



Taxe d'habitation remboursée à une autre personne

Par **cathycat_old**, le **13/11/2007** à **20:11**

Bonjour,

J'ai été prélevé mensuellement pour ma taxe d'habitation de janvier à juin 2007. Mon ancien ami, qui ne vit plus avec moi depuis le mois d'août 2006, s'est fait récemment rembourser la totalité de ces mensualisations. Aujourd'hui, les impôts me réclament cette somme alors que j'ai déjà été prélevé. Ils me disent qu'il ne peuvent rien faire et mon ancien ami ne veut pas me rendre cet argent. Il aurait fait un changement de rib en juin...

Quel recours puis-je avoir envers lui, en sachant que je peux prouver par mes relevés bancaires, que les prélèvements ont bien été faits sur mon compte.

Merci pour l'aide que vous pourrez m'apporter car je ne peux pas payer 2 fois cette somme pour la même année.